

	ACTION CONCERTÉE SYSTEMES COMPLEXES EN SHS APPEL A PROPOSITIONS 2003	
---	---	---

Emergence, évolution et complexité de la jurisprudence : essai de modélisation du droit (COMP-LEX)

Durée du projet : 3 ans

Nature du projet: séminaire et atelier + pré-projet

Thème : « Emergence et Evolution »

Responsable scientifique :

BOURCIER Danièle

Directrice de recherche au CNRS

Centre de recherche en science administrative et politique (CERSA)

10 rue Thénard- 75005 Paris

Tél : 0033 1 4234 58 80 (standard) 0033 1 42345881 (extension)- Fax : 0033 1 4234 58 81

Email : bourcier@msh-paris.fr - Page perso : www.cersa.org (membres)

Discipline du responsable scientifique :

Droit, Linguistique

Organisme gestionnaire de l'opération : CNRS-CERSA

Noms et coordonnées des équipes partenaires :

EHESS-CMS, CREA, ENS-LYON, LIRMM (Université de Montpellier)

Le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel sont associés au projet par un de leurs membres et fourniront les cas de jurisprudence et les données brutes nécessaires.

Disciplines couvertes par les équipes partenaires :

Informatique, Sciences cognitives, Mathématiques, Intelligence artificielle

Situation du sujet et objectifs généraux du projet :

Le sujet se situe dans le cadre des travaux théoriques et applicatifs en *informatique juridique cognitive* reliant la théorie du droit, la modélisation de la connaissance juridique, le traitement linguistique des données juridiques et l'intelligence artificielle.

Le droit se prête particulièrement à la modélisation mais le milieu juridique (recherche et pratique) particulièrement dans notre pays accueille les expériences d'intelligence artificielle avec une certaine circonspection (tant du côté de la tradition herméneutique que de la pratique judiciaire). Les juristes impliqués dans le projet mettront au cœur de la réflexion modélisatrice le rôle des juges et particulièrement du juge constitutionnel dans le mode de production de la normativité d'un énoncé.

Comment pense, qualifie, juge, décide le juriste ? Les philosophes du droit sont d'accord avec les cognitivistes et les modélisateurs : avec des règles mais aussi avec des cas (voir Hart, BIBLIOGRAPHIE). Ces analyses doivent être confrontées à la théorie du droit développée dans les dernières décennies (Rawls, Dworkin, Hayek, Luhmann, Kelsen).

Car s'il est évident que le droit est une connaissance évolutive, ne serait-ce que la mise à jour volontaire du corpus par le législateur, il nous manque de savoir suivant quels critères évolue la jurisprudence en dehors de la contrainte législative et comment cette connaissance s'auto-organise. Nous consacrerons à l'évolution et à l'émergence l'essentiel de nos modélisations. Les ateliers et les séminaires projetés permettront d'abord d'analyser nos premières réalisations, de les critiquer, de les confronter à d'autres modélisations .

Les systèmes dynamiques, la locologie et les systèmes multi-agents sont des nouveaux axes que nous voulons tester dans le cadre du traitement d'une information complexe, émergente, implicite représentant une partie importante de la connaissance juridique : celle du Conseil constitutionnel nous servira de corpus.

Les théoriciens de la modélisation qui interviennent dans ce projet et qui ont, pour quelques-uns d'entre eux, déjà travaillé avec l'équipe postulante peuvent apporter aux sciences du droit leur compétence en matière de modélisation de systèmes complexes comme l'est le système juridique. Un approfondissement de la notion de complexité en droit est d'ailleurs attendu. A l'heure de la mise en pratique de la future Convention européenne, fournir des outils de comparaison entre les droits européens et améliorer l'intelligibilité du droit combine à la fois enjeux juridiques, scientifiques et politiques.

Programme et échéancier des travaux :

Juin 2003 - décembre 2003 : Organisation de deux séminaires-rencontres (fermés) : 1- « Le droit comme système complexe évolutif: exemples de modélisation » 2- « Nouvelles Modélisation en sciences cognitives »- **Analyse de la jurisprudence des Cours-** Rapport et planning des deux prochaines années

Janvier 2004- décembre 2004 : organisation de 6 séminaires avec invitations de chercheurs étrangers – Tests des cas sur des modèles dynamiques – Bilan et publications-

Janvier 2005 -décembre 2005 : Organisation de 6 séminaires ouverts et de 2 Workshops de formation- Participation à JURIX et ICAIL - Rapport.